

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par:

8. **S'il a suivi la finalité approfondie** : analyser et poser un regard réflexif et critique sur des pans de la recherche « en train de se construire », autour d'études de cas portant sur différents domaines et périodes de l'histoire (ces études de cas relèvent de domaines d'expertise des titulaires des cours).

8.1. Approfondir quelques aspects des études de cas présentées, par le biais de lectures qui nourriront la réflexion et la discussion au fil des séances ;

8.2. Identifier et analyser les principes, méthodes et enjeux sous-tendant les principales tendances de la recherche passée et actuelle ;

8.3. Évaluer la pertinence du matériau mobilisé par l'auteur d'une contribution scientifique, de la démarche adoptée et des conclusions présentées ;

8.4. Comparer une production scientifique variée autour d'une même thématique, en mettant en évidence et en dialogue la diversité des questionnements, sources, méthodes et conclusions.

9. **S'il a suivi la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant d'histoire dans le secondaire supérieur et pouvoir y évoluer positivement.

9.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

9.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;

9.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire\)](#).

10. **S'il a suivi la finalité spécialisée : histoire et archives** : gérer, de manière autonome, un dépôt d'archives, collecter, classer, inventorier les fonds et mettre en Œuvre une politique de conservation et de valorisation de ceux-ci.

10.1. Procéder au repérage, à l'évaluation, à la collecte, au classement et à l'inventorisation de fonds d'archives émanant d'organismes publics ou d'instances privées, tant d'Ancien Régime que de l'époque contemporaine ;

10.2. Maîtriser des connaissances théoriques sur leurs modalités de conservation, qu'il s'agisse de supports traditionnels ou de ceux relevant des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de les appliquer à des cas concrets ;

10.3. Maîtriser diverses modalités de valorisation du patrimoine archivistique ;

10.4. Acquérir une connaissance et une expérience du milieu professionnel et des évolutions récentes de la discipline notamment à travers les stages accomplis et la participation à des journées d'études.

11. **S'il a suivi la finalité spécialisée : communication de l'histoire** : communiquer des savoirs historiques et culturels à un large public, sur la base d'une maîtrise théorique et méthodologique des enjeux de la communication en histoire et des procédés et outils de communication, en vue de répondre à la demande sociale d'histoire.

11.1. Maîtriser, théoriquement et méthodologiquement, l'analyse et la résolution de problèmes en matière de communication de l'histoire ; il est capable de/d' :

- définir et organiser les éléments d'un projet de communication,
- se documenter,
- identifier les relations entre savoirs et publics,
- raisonner à partir de ces relations,
- décider en vue de définir et concrétiser le but à atteindre et la production culturelle à réaliser ;

11.2. Produire une communication de l'histoire liée aux enjeux et réalités de l'histoire publique, c'est-à-dire à destination d'un large public ;

11.3. Maîtriser des procédés et des outils de communication des savoirs en histoire en vue d'un résultat à atteindre ;

11.4. Effectuer une médiation des savoirs en histoire, en utilisant des moyens de communication comme l'écriture communicationnelle,

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
-

				année	
				1	2
✘ LCOMU1323	Presse, journalisme et société	Benoît Grevisse	PO [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✘ LROM2720	Questions d'histoire littéraire	Agnès Guiderdoni	PO [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✘ LGEO1241	Cartographie thématique et analyse des données spatiales	Patrick Meyfroidt Isabelle Thomas	PO [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✘ LCRIM2101	Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques	Dan Kaminski	PO [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✘ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie	Fab I7 Tm [(Fab I7 Tm [(Fab I7 T5332004 m 48 2 w 0 0 m 198.425003 0 I S Q q 1			

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

- > Finalité approfondie [prog-2023-hist2m-lhist201a]
- > Finalité didactique [prog-2023-hist2m-lhist200d]
- > Finalité spécialisée : histoire et archives [prog-2023-hist2m-lhist202s]
- > Finalité spécialisée : communication de l'histoire [prog-2023-hist2m-lhist204s]

Finalité approfondie [30.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Stage obligatoire (10 crédits)

- | | | |
|-------------|----------------------------|-------------------|
| ○ LHIST2992 | Stage Finalité approfondie | Emmanuel Debruyne |
|-------------|----------------------------|-------------------|

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;

				Bloc annuel	
				1	2
○ LHIST2313	Séminaire d'intégration des stages : histoire	Dzifanu Nelike K Tay (supplée Mathieu Bouhon)	FR [q1+q2] [15h] [4 Crédits]	x	

○ C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

Finalité spécialisée : histoire et archives [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)



Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour 15 crédits. Moyennant l'accord du secrétaire du jury, certains cours de la KU Leuven et de l'UNamur peuvent également être choisis. En cas d'accord, l'étudiant veillera à se mettre en ordre auprès de l'université concernée (inscription administrative pour le cours choisi).

Remarque : si certaines unités d'enseignement présentes dans les options et/ou cours au choix sont également présentes dans le tronc commun ou dans la finalité approfondie, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. À l'inverse, aucun recouvrement n'est permis ni avec la finalité didactique, ni avec les finalités spécialisées. Les unités d'enseignement validées dans le tronc commun ou dans la finalité ne pourront pas être valorisées dans l'option.

- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2023-hist2m-lfial800o]
- > Option en subalternités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés [prog-2023-hist2m-lhist965o]
- > Cours au choix [prog-2023-hist2m-lhist964o]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Option en subalternités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés [15.0]

Cette option vise à approfondir l'étude et la pratique du décentrement critique en histoire. Il s'agira non seulement de mobiliser des cadres épistémologiques issus d'autres disciplines en sciences sociales, mais aussi de se former aux travaux d'historiens et d'historiennes qui questionnent le passé de manière inclusive et décentrée, et qui interrogent les systèmes de pouvoir et les rapports de domination et de dépendance (ethniques, économiques, politiques, culturels, de genre, religieux...).

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

- | | |
|-------------|--|
| ○ LHIST2728 | Questions approfondies : Subalternités et critiques postcoloniales appliquées à l'histoire |
|-------------|--|

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu :

⊗ Didactique

⊗ LAGRE2310	Exercices de micro-enseignement	Marc Blondeau Pascalia Papadimitriou	FR [q1 ou q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LAGRE2221	Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies et exercices	Sandrine Decamps	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Uniquement pour les étudiants de la finalité didactique

⊗ LHIST9002	Stages d'observation et d'enseignement en histoire : activités d'analyse et de préparation ■	exercices			
-------------	--	-----------	--	--	--

Bloc
annuel

1 2

⊗ LARKO2350	Archéologie des provinces romaines	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⊗ LARKO2372	Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines	Marco Cavalieri	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⊗ LARKO2385	Archéologie de la Gaule romaine	Catherine Coquelet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
⊗ LFIAL2552	Séminaire d'Histoire des sciences de l'antiquité	Jean Lempire	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x

⊗ Études médiévales

⊗ LGLOR2501	Auteurs latins de la fin du Moyen Age et des Temps Modernes	Aline Smeesters	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	x	
-------------	---	-----------------	-------------------------------	---	--

⊗ Études 1.51499999 7.94000006 Tm [(x)] TJ ET Q q 11.338 95.629997 m 69.865997 95.629997 | 69.865997 109.629997 | 11.338

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LPSYS2203	Psychologie de la multiculturalité et de la diversité	Karl-Andrew Woltin Karl-Andrew Woltin (supplée Stéphanie Demoulin) Vincent Yzerbyt Vincent Yzerbyt (supplée Stéphanie Demoulin)	FR [q2] [45h] [5 Crédits]  > English-friendly	x	x
⌘ LDEMO2130	Théories du changement socio-démographique	Ester Lucia Rizzi Ester Lucia Rizzi (supplée Philippe Bocquier)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]  > English-friendly	x	x
⌘ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x	x
⌘ LDROP2072	Individu, famille et État	Geoffrey Willems	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x	x
⌘ LPSYS2056	Psychologie du genre	Annalisa Casini Isabelle Roskam Vincent Yzerbyt	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x	x

⌘ Autres cours (maximum 5 crédits)

À choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il dispose des connaissances préalables nécessaires pour suivre le cours.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Faire de l'histoire - Théorie et mise en oeuvre de la théorie (35 crédits)

○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐
○ LHIST1140	Heuristique générale	Paul Bertrand	FR [q1] [22.5h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ LHIST1241	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haepere	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LHIST1242	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Paul Bertrand	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LHIST1243	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LHIST1244	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Dujardin	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LFIAL1156	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire <i>Il est fortement conseillé d'avoir suivi ce cours ou un cours jugé équivalent dans le cadre d'un premier cycle pour un accès au master 120 en histoire à finalité spécialisée en histoire et archives.</i>	Paul Bertrand	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐
○ LHIST1320	Méthodes quantitatives en histoire	Aurore François	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Séminaires (15 crédits)

2 séminaires au choix (un majeur à 8 crédits et un mineur à 7 crédits). Une même période de l'histoire ne peut être choisie qu'une seule fois :

⊗ LHIST1391	Séminaire : antiquité	Françoise Van Haepere	FR [q1] [22.5h] [8 Crédits] 🌐
⊗ LHIST1392	Séminaire : moyen âge	Paul Bertrand Gilles Lecuppre	FR [q1] [22.5h] [8 Crédits] 🌐
⊗ LHIST1393	Séminaire : temps modernes	Gilles Lecuppre	FR [q1] [22.5h] [8 Crédits] 🌐
⊗ LHIST1394	Séminaire : période contemporaine	Laurence Van Ypersele	FR [q1] [22.5h] [8 Crédits] 🌐
⊗ LHIST1391A	Séminaire : antiquité - PARTIM	Françoise Van Haepere	FR [q1] [22.5h] [7 Crédits] 🌐
⊗ LHIST1392A	Séminaire : Moyen Age - PARTIM	Paul Bertrand Gilles Lecuppre	FR [q1] [22.5h] [7 Crédits] 🌐
⊗ LHIST1393A	Séminaire : temps modernes - PARTIM	Gilles Lecuppre	FR [q1] [22.5h] [7 Crédits] 🌐

⌘ LHIST1394A	Séminaire : période contemporaine - PARTIM	Laurence Van Ypersele	FR [q1] [22.5h] [7 Crédits]
--------------	--	-----------------------	-----------------------------

o Langues (10 crédits)

L'étudiant suit un cours de langue ancienne (5 crédits) et un cours de langue moderne (5 crédits).

o Langues anciennes (5 crédits)

Les cours LFIAL1770 et LFIAL1181 sont réservés aux étudiants qui ont suivi dans les 4 dernières années de l'enseignement secondaire 4 heures de latin par semaine, ou qui réussissent un test d'orientation en début d'année. Le cours LFIAL1180 est accessible à tous.

⌘ LFIAL1180	Latin I	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⌘ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FR [q1] [30h+0h] [5 Crédits] > English-friendly
⌘ LFIAL1770	Grec I	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]

o Langues modernes (5 crédits)

⌘ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée) Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
⌘ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⌘ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits]
⌘ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h+30h] [5 Crédits]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Tableau des prérequis

LHIST2892 "Mémoire" a comme prérequis LHIST2990 ET LHIST2450

- LHIST2990 - Séminaire d'accompagnement heuristique et méthodologique d'un sujet scientifique
- LHIST2450 - Epistémologie et communication scientifique en histoire

LHIST9002 "Stages d'observation et d'enseignement en histoire : activités d'analyse et de préparation" a comme prérequis LHIST2600

- LHIST2600 - Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

HIST2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

			l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi la Mineure en histoire (Version A - Ouverture)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en droit Bachelier en sociologie et anthropologie Bachelier en sciences politiques, orientation générale Bachelier en sciences humaines et sociales Bachelier en information et communication	S'il a suivi la Mineure en histoire (Version B - Accès)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en sciences philosophique, politique et économique		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en histoire		Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor in de geschiedenis	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Bacheliers étrangers

Bachelier en histoire		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier)
-----------------------	--	-------------------	---

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	
----------	-------	--

Ce programme de master offre également la possibilité d'effectuer **des stages** en Belgique ou à l'étranger. Les stages sont en lien avec la finalité choisie ou, dans certains cas, avec le mémoire de fin d'étude.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html)
- [Informations sur les stages internationaux](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stages-pendant-mes-etudes.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stages-pendant-mes-etudes.html)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en histoire](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en histoire](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de](#)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Mathieu Bouhon](https://uclouvain.be/repertoires/mathieu.bouhon) (<https://uclouvain.be/repertoires/mathieu.bouhon>)

Jury

- Présidente: [Laurence Van Ypersele](https://uclouvain.be/repertoires/laurence.vanpersele) (<https://uclouvain.be/repertoires/laurence.vanpersele>)
- Secrétaire: [Gilles Lecuppre](https://uclouvain.be/repertoires/gilles.lecuppre) (<https://uclouvain.be/repertoires/gilles.lecuppre>)
- 3e membre du jury restreint: [Emmanuel Debruyne](https://uclouvain.be/repertoires/emmanuel.debruyne) (<https://uclouvain.be/repertoires/emmanuel.debruyne>)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be